

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL D'ELLIANT
Chemin de Carn Zu 29370 ELLIANT
☎ 02 29 20 10 17, alsh@ elliant.fr

VACANCES D'AVRIL 2017

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de Loisirs accueille vos enfants de 3 à 12 ans :

Demi-journée sans repas : 9 h 00 à 12 h ou 13 h 30 à 17 h 00
Demi-journée avec repas : 9 h 00 à 13 h 30 ou 12 h à 17 h 00
Journée complète : 9 h 00 à 17 h 00
Service d'accueil : 7 h 30 à 9 h 00 et 17 h 00 à 19 h 00.

À PREVOIR : - Bottes pour les balades - Tennis pour le sport
- Vêtements de rechange et « doudou » pour les maternelles

MODALITES D'INSCRIPTION (en mairie, à l'accueil périscolaire et à l'accueil de loisirs)

Remplir la fiche de renseignements et d'autorisation pour l'année scolaire de septembre à août (disponible en mairie ou à l'accueil de loisirs) et fournir un certificat médical de non contre indication aux activités physiques et sportives. Votre enfant doit être couvert par une assurance responsabilité civile et par une assurance individuelle accident.
Rendre le coupon ci-contre pour les périodes désirées.

TARIFS : 2017

Journée complète : 13,20 €
Demi-journée sans repas : 6,50 € - Demi-journée avec repas : 8,60 €
Accueil matin **ou** soir : 1,25 € - Accueil matin **et** soir : 2,25 €
Extérieur à la commune : + 30 %

En cas d'annulation pendant les vacances scolaires :

Merci de prévenir 1 semaine avant. Passé ce délai, la journée ou la demi-journée sera facturée (sauf si un certificat médical est fourni).
Chaque inscription génère un coût : encadrement, repas, réservations d'activités...

REDUCTION: BAREMES D'AIDE FINANCIERE

Attention, cette aide concerne uniquement les familles domiciliées à Elliant et Tourc'h.

Les barèmes sont établis comme suit :

	BAREME 1 : - 15 %	BAREME 2 : - 30 %	BAREME 3 : - 50 %
QUOTIENT FAMILIAL ENTRE	561 et 810	351 et 560	Inférieur à 350

Pour établir votre barème, nous vous invitons à remettre au service facturation de la mairie une attestation de la CAF ou de la MSA mentionnant **vosre quotient familial**. LE TARIF MAXIMUM EST APPLIQUE AUTOMATIQUEMENT EN L'ABSENCE DE JUSTIFICATIF.

Règlement par chèques vacances ANCV accepté.

Renseignements : Christelle LE DOUR à l'accueil de loisirs,
Habilité par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

VACANCES D'AVRIL 2017

LES SORTIES SONT RESERVEES EN PRIORITE AUX ENFANTS QUI FREQUENTENT REGULIEREMENT L'ACCUEIL DE LOISIRS. ATTENTION LE NOMBRE DE PLACE EST LIMITE

	Matin	Après-midi
Lundi 10 avril	-Activités manuelles : peinture au pied (3/6 ans) -Fabrication de panier/ jeux de société (6/12 ans)	-Vélo / course relais (3/6 ans) -Activités manuelles / jeux extérieurs (6/12 ans)
Mardi 11 avril	-Jeux salle de motricité / balade (3/6 ans) -Activités manuelles : œufs en papier (6/12 ans)	-Activités manuelles : pâte à sel (3/6 ans) -Jeux à la salle des sports (6/12 ans)
Mercredi 12 avril	-Activités manuelles : lapin (3/6 ans) - SORTIE A LA JOURNEE ACCROBRANCHE A MELGVEN départ : 9h30 retour : 17h (6/12 ans) <u>PREVOIR DES TENNIS</u>	- SORTIE : BALADE A QUIMPER, départ : 13h30 retour : 17h15 (3/6 ans) - SORTIE A LA JOURNEE ACCROBRANCHE A MELGVEN départ : 9h30 retour : 17h (6/12 ans) <u>PREVOIR DES TENNIS</u>
Jeudi 13 avril	-Activités manuelles (3/6 ans) -Jeux salle des sports/ act. manuelles (6/12 ans)	-Visite aux ânes (3/6 ans) -Cabanes et ânes (6/12 ans)
Vendredi 14 Avril	-Balade (3/6 ans) -Pâtisseries / jeux (6/12 ans)	-Jeux (3/6 ans) -Jeux extérieurs (6/12 ans)
Lundi 17 avril	FERIE	FERIE
Mardi 18 avril	-Création de marionnettes (3/6 ans) -Pâtisseries / création de marionnettes (6/12 ans)	-Activités : les émotions (3/6 ans) -Jeux extérieurs (6/12 ans)
Mercredi 19 avril	-Jeux (3/6 ans) -Création de marionnettes (6/12 ans)	<u>SPECTACLE DE MARIONNETTES : THEATRE D'OMBRES</u>
Jeudi 20 avril	-Activités manuelles : peinture main (3/6 ans) -Atelier manipulation marionnettes (6/12 ans)	-Jeux salle de motricité (3/6 ans) -Jeux de société (6/12 ans)
Vendredi 21 avril	-Pâtisseries (3/6 ans) -Journée aux cabanes (construction) (6/12 ans)	-Jeux extérieurs (3/6 ans) -Journée aux cabanes (construction) (6/12 ans)

Ces activités sont présentées aux enfants chaque matin et après-midi lors de « la réunion » au cours de laquelle ils ont la possibilité de s'y inscrire et/ou de proposer d'autres activités (dans la mesure des possibilités du centre).

ATTENTION : LE DELAI POUR ANNULER UNE INSCRIPTION POUR LES VACANCES EST DE 1 SEMAINE. PASSE CE DELAI, LA JOURNEE OU LA DEMI-JOURNEE SERA FACTUREE.

✂-----

INSCRIPTION VACANCES D'AVRIL à remplir et à déposer au centre de loisirs ou en mairie
avant le jeudi 30 mars. Tél : 02 29 20 10 17

NOM Prénom Age Classe

Adresse Tel.....

Lundi 10 avril		Mardi 11 avril		Mercredi 12 avril		Jeudi 13 avril		Vendredi 14 avril	
Lundi 17 avril	FERIE	Mardi 18 avril		Mercredi 19 avril		Jeudi 20 avril		Vendredi 21 avril	

Précisez : ➤ Journée complète : J ➤ Demi-journée avec repas : RM (matin) ou RA (après-midi)
➤ Demi-journée sans repas : SM (matin) ou SA (après-midi)

FICHE SANITAIRE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017 A REMPLIR